

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2300 - 31 août 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

Le camp des travailleurs doit donner de la voix



PSA

**Quand Montebourg appelle
les travailleurs à se laisser faire**

p. 11

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Roms : les expulsions et les discriminations revendiquées par les notables socialistes
- Hausse de l'allocation handicapé : pas sur le podium
- p. 5 ■ Hollande et les douze apôtres du CAC 40
- Racket de l'essence : le gouvernement complice des pétroliers
- p. 8 ■ Les fausses promotions des hypermarchés
- Retour de la pauvreté en Europe : Unilever cherche à nous lessiver
- Procès Apple-Samsung
- Du côté des très, très riches
- Industrie du luxe
- p. 9 ■ Augmentation des tarifs du gaz
- Participation, intéressement : les patrons veulent le beurre...
- Livret A
- Logement : la pollution au plomb toujours présente

Dans le monde

- p. 6 ■ États-Unis : campagne présidentielle
- Maroc : le droit de ne pas jeûner...
- p. 7 ■ Neil Armstrong
- Haïti : nouveaux ravages dans un pays jamais reconstruit
- La tragédie des « charrettes de la mer »

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Thomson-Technicolor – Angers
- France-Télécom
- TRW – Ramonchamp
- Michelin
- p. 11 ■ PSA
- SNCF – Clermont-Ferrand
- p. 12 ■ Rentrée scolaire

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis le début de l'été, les militants de Lutte Ouvrière ont sillonné le pays pour discuter des problèmes qui touchent les classes populaires, le chômage, les salaires et les retraites qui n'augmentent pas, l'envolée des prix du carburant et du reste. Ces « caravanes d'été » se terminent, mais les militants continueront d'être présents dans les villes et quartiers populaires pour discuter des moyens de riposter aux attaques des patrons

et des revendications qu'il faudra mettre en avant dans les luttes qui ne manqueront pas d'éclater. Car il n'y a rien à attendre de ce gouvernement, qui ne veut surtout pas s'attaquer, ne serait qu'un peu, aux intérêts des industriels et des banquiers. Face aux problèmes auxquels les travailleurs et l'ensemble des classes populaires seront confrontés à la rentrée, il n'y a pas d'autre choix que de se préparer à se défendre.

Bouches-du-Rhône

Jeudi 30 août : Aix-en-Provence
Vendredi 31 août : Vitrolles
Samedi 1^{er} septembre : Arles

Pyrénées

Jeudi 30 août : Tarbes (Hautes-Pyrénées)
Vendredi 31 août : Pau (Pyrénées-Atlantiques)
Samedi 1^{er} septembre : Auch (Gers)

Orne-Eure

Jeudi 30 août : Alençon
Vendredi 31 août : Argentan
Samedi 1^{er} septembre : Flers

Atlantique / Pays-de-Loire

Jeudi 30 août : Nantes (Loire-Atlantique)
Vendredi 31 août : Rézé / Saint-Herblin (Loire-Atlantique)
Samedi 1^{er} septembre : Cholet (Maine-et-Loire)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Samedi 1^{er} septembre, manifestation pour la régularisation des sans-papiers

Samedi 1^{er} septembre, comme tous les ans, une manifestation à l'occasion du 16^e anniversaire de l'évacuation par la police de l'église Saint-Bernard le 23 août 1996 est prévue à Paris à 14 h 30 de la place République à l'église Saint-Bernard.

Sarkozy n'a pas été réélu mais la politique anti-immigrés demeure. On voit Valls le nouveau ministre de l'Intérieur à l'œuvre avec ses

expulsions brutales de Roms. Dans sa campagne électorale, François Hollande n'avait rien promis aux étrangers sans papiers : pas de régularisation massive, uniquement au cas par cas sous conditions strictes, maintien des centres de rétention et poursuite des expulsions !

Aussi la lutte doit donc se poursuivre pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Lutte Ouvrière appelle à participer à cette manifestation.

Stand de Lutte Ouvrière à la fête de l'Humanité

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre, Lutte Ouvrière aura un stand à la Fête de l'Humanité. Le stand sera situé avenue Pablo-Picasso, comme l'année passée, juste à côté du point de rencontre numéro 13.

Dans le stand Lutte Ouvrière, vous trouverez :

- des débats : vendredi à 19 h, samedi à 16 h et à 20 h, et dimanche à 14 h,
- un espace librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte Ouvrière.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Leur rentrée et la nôtre

Ce serait, nous dit-on, la rentrée politique. En guise de rentrée, on assiste à un désolant échange de petites phrases entre politiciens. Mais qui peut s'intéresser sérieusement, dans les milieux populaires, au duel à droite entre Copé et Fillon pour l'accession à la tête de l'UMP ? Qui se soucie de connaître le nom de celui qui succédera à Martine Aubry à la tête du PS ?

Une de ces petites phrases mérite cependant qu'on s'y arrête, celle de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, qui, après Hortefeux et Guéant, revendique le titre de « premier flic de France ». Ce titre, il le mérite largement. Il l'a encore prouvé ce week-end en faisant expulser un nouveau camp de Roms dans l'Essonne, sans même respecter la procédure légale, pourtant peu contraignante. Pour justifier sa décision, il ose prétendre qu'il fait cela parce qu'il trouve indécent que des hommes, des femmes et des enfants vivent dans des conditions épouvantables dans des bidonvilles. Mais les jeter à la rue, dans l'errance et le dénuement, est-ce plus tolérable ?

Mais il y a des questions qui sont presque absentes des préoccupations de ces politiciens. Celles qui concernent le monde du travail : d'une part, l'emploi, plus précisément le risque de le perdre – et, pour 80 000 à 100 000 d'entre eux, ceux de PSA, de Doux, de SFR ou de Carrefour, ce n'est pas qu'une hypothèse –, mais aussi la dégradation du pouvoir d'achat, car ni les salaires, ni les retraites, ni les indemnités diverses ne suivent les augmentations de prix, aussi bien des produits saisonniers que des produits industriels et les tarifs des services.

Par exemple, le prix des carburants à la pompe continue de frôler des records depuis plus de deux mois. Et depuis ces deux mois, le gouvernement tergiverse, en dépit de l'engagement de campagne de Hollande qui avait promis de bloquer les tarifs. On nous dit enfin que le blocage sera décidé le 28 août, mais le ministre de l'Industrie nous prévient qu'il ne faudra pas s'attendre à une baisse considérable, en espérant que les trusts pétroliers participeront à l'effort. Pas de mots qui fâchent à l'égard de ces trusts pétroliers riches à milliards, pas question non plus d'exercer la moindre

contrainte, ni même de réclamer qu'ils restituent les sommes qu'ils ont récupérées durant cette période de flambée des cours.

En ce qui concerne les mesures relatives à l'emploi, c'est le même flou. Montebourg, le ministre chargé de fournir la pommade destinée à rendre cette question socialement moins douloureuse et surtout moins dangereuse, a demandé à ce que chacun y mette du sien, à la fois les employeurs et les syndicats, ce qui signifie dans sa bouche, les salariés. Sous une apparence d'équité, cette proposition est une formidable escroquerie. Comme si les grands patrons étaient dans un rapport d'égalité avec leurs salariés. Comme si, par exemple, la famille Peugeot, les actionnaires de PSA étaient les « partenaires » des 8 000 salariés qu'ils s'approprient à licencier. Même si PSA réduisait le nombre de ceux qu'il va jeter à la rue, ceux qui vont l'être et même ceux qui conserveront leur emploi ne subiront pas le même sort que les héritiers de la famille Peugeot et autres milliardaires !

La rentrée à laquelle les travailleurs doivent se préparer se situe à l'opposé de celle de ces politiciens.

Face aux licenciements programmés et aux suppressions d'emplois qui se préparent, il faut imposer l'interdiction de tous les licenciements. Car perdre son emploi, c'est-à-dire son seul revenu, son salaire, dans cette période de crise, cela équivaut à une condamnation à la pauvreté, voire à la misère, de familles entières.

Face à l'augmentation incessante des prix, il faut imposer l'indexation des salaires, des retraites et des diverses indemnités sur l'évolution des prix en fonction d'un indice établi et contrôlé par les travailleurs.

Notre rentrée à nous, travailleurs, se traduira de façon quasi certaine par des luttes ; ne serait-ce que pour répondre aux coups que le patronat, aidé par le gouvernement, nous prépare.

Mais lutter ne suffira pas. Il faudra se donner des objectifs qui en valent la peine et qui concernent l'ensemble du monde du travail afin que cette riposte d'ensemble soit suffisamment large et puissante pour contraindre le patronat au recul.

• Le nombre de chômeurs explose

Il faut empêcher le patronat de nuire

Selon les chiffres de Pôle emploi, en un mois, de juin à juillet 2012, le nombre de chômeurs à temps complet, c'est-à-dire n'ayant pas travaillé dans le mois, a augmenté de 41 300 et atteint le chiffre de 2,987 millions. En y ajoutant les chômeurs à temps partiel, c'est-à-dire ceux qui ont effectué dans le mois quelques heures de travail, ce chiffre dépasse les 4,454 millions de personnes, soit une augmentation de près de 2 % en un mois, et de près de 8 % en un an...

En plus, au cours du seul mois de juillet, 290 000 demandeurs d'emploi auraient été radiés des listes de Pôle emploi et ont donc disparu des statistiques. Pas tous parce qu'ils avaient trouvé un emploi. En particulier tous les chômeurs de longue durée qui, au fil des ans, disparaissent des statistiques du chômage.

Cet accroissement du chômage a été alimenté, en majorité, par les fins de contrats à durée déterminée, les fins de mission d'intérim, et la progression spectaculaire des ruptures dites

conventionnelles du contrat de travail, négociées directement entre le patron et le salarié. Mais très peu, jusqu'à présent, par des licenciements dans le cadre de plans sociaux.

Ces chiffres n'intègrent donc pas les effets des plans de licenciements annoncés au cours des derniers mois par un certain nombre de grandes entreprises, PSA, Air France, SFR, Sanofi, etc. Récemment, un article du *Monde* évaluait à près de 60 000 le nombre d'emplois menacés. La CGT, elle, avançait un chiffre entre 80 000 et 100 000.

Interrogé sur cet accroissement dramatique du chômage, Jean-Marc Ayrault, le Premier ministre, l'a déploré pour promettre...« *la mobilisation du gouvernement* ». Mais pour faire quoi ? Réponse : néant. Il n'était même plus question de s'en prendre, verbalement, aux patrons, comme en juillet. Ce qui veut dire aux yeux de tous que le gouvernement ne fera rien pour les entraver.

Les seuls petits contre-feux annoncés par le gouvernement – contrats aidés, contrats de génération, et autres emplois d'avenir – sont dérisoires. Si on le laisse faire, le patronat

continuera à détruire toujours plus d'emplois.

Pour couper court à l'évolution catastrophique du nombre de chômeurs, il n'y a pas d'autre solution que de s'en prendre à ceux qui en sont responsables. Pour empêcher le patronat de nuire, il n'y a pas d'autre solution que d'interdire les licenciements et répartir le travail entre tous sans perte de salaire. C'est pour les travailleurs et, au-delà pour la société dans son ensemble, une question de vie ou de mort.

Jean-Jacques LAMY

• Roms

Les expulsions et la discrimination revendiquées par Valls et les notables socialistes

Cet été, les démantèlements de campements de Roms ont choqué beaucoup de personnes, Manuel Valls appliquant exactement les mêmes méthodes que Sarkozy et Guéant l'ancien ministre de l'Intérieur. Et lundi 27, il vient de récidiver en faisant brutalement détruire par la police deux nouveaux camps à Evry et à Lyon, sans prévoir des relogements, et à Evry, ville dont il était encore maire en juin, sans attendre les décisions de justice. Mardi 28, ce sont 180 personnes dont 50 enfants qui ont été expulsés d'un campement de Saint-Priest dans le Rhône.

Certes ces camps sauvages sont insalubres, sans sanitaires, sans eau ni électricité, les conditions de vie y sont inadmissibles et ils sont souvent aussi source de nuisances pour le voisinage.

En expulsant ces familles et en détruisant leurs quelques biens, caravanes ou tentes, Manuel Valls a le cynisme d'invoquer « *l'intérêt des Roms et un devoir moral pour le militant de gauche qu'il est* », pour ne pas laisser perdurer ces bidonvilles, et fut applaudi chaleureusement par les notables socialistes rassemblés à l'université d'été du PS à La Rochelle.

Mais la mise à la rue ne règle rien. Bien au contraire, elle aggrave considérablement le sort d'une communauté, déjà parmi les plus mal loties. De plus, cela entraîne la perte de liens noués avec les associations

humanitaires et les services sociaux locaux et compromet la scolarité des enfants.

François Hollande avait promis durant sa campagne « *qu'aucune expulsion ne se*

ferait sans proposition de relogement ». En fait les propositions de relogement se limitent à quelques nuitées d'hôtel dispersées dans diverses communes.

Le mercredi 22 août, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a tenu une réunion interministérielle pour, disait-il, poser les bases d'une nouvelle politique envers les 15 à 20 000 Roms vivant en France. Pour le logement, cette réunion n'a accouché que d'une mission d'étude pour recenser des terrains et locaux disponibles pour



des hébergements d'urgence...

Certaines communes, à leur niveau, se sont donné les moyens d'aménager des logements pour cette communauté. Par contre, depuis vingt ans que le problème des camps sauvages existe, l'État n'a rien fait pour les aménager. Au contraire, la volonté des gouvernements successifs est surtout de ne rien faire pour aider les Roms à s'installer, parce que ce sont des réfugiés parmi les

plus démunis. 10 000 expulsions de France ont lieu chaque année, certaines personnes sont expulsées plusieurs fois la même année.

La liberté de circulation est l'un des principes de l'Union européenne, mais nombre d'États, dont la France, voudraient leur interdire de revenir. En Roumanie comme dans presque toute l'Europe, les Roms sont traités en parias.

Louis BASTILLE

Le droit effectif au travail toujours refusé aux Roms

Depuis l'entrée en 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne, les ressortissants de ces pays, donc aussi les Roms, ont le droit de circuler librement dans l'Union européenne, sous condition de moyens financiers suffisants. Mais pour rester au-delà de trois mois dans un pays de la communauté, ils doivent justifier de revenus fixes et d'un emploi légal.

Condition presque

impossible pour ces travailleurs, puisque non seulement le niveau du chômage rend bien difficile de trouver un emploi, mais en plus jusqu'au 31 décembre 2013, la France leur restreint le droit au travail comme pour les étrangers hors Union européenne.

Pour postuler à une embauche parmi une liste restreinte de métiers, il faut d'abord trouver un employeur prêt à déclarer cet emploi et

ensuite obtenir la délivrance par la préfecture d'un permis de travail et de séjour. Les préfectures mettent couramment plusieurs mois pour délivrer ces documents et comme en général les travaux proposés sont des emplois saisonniers dans l'agriculture ou le bâtiment, ces ouvriers en sont réduits à travailler au noir. Donc ils sont bien citoyens européens, mais expulsables à tout moment.

À la réunion

interministérielle du 22 août sur les Roms, le gouvernement n'a annoncé qu'une mesure : il envisage de supprimer la taxe que le futur employeur doit payer à l'Office français de l'immigration, une taxe pouvant monter jusqu'à 900 euros.

Avec ce seul projet le gouvernement a osé se targuer d'une nouvelle politique d'intégration des Roms.

L.B.

• Hausse de l'allocation handicapé Pas sur le podium !

Les handicapés battent des records, nous disent les grands médias à propos des athlètes des jeux paralympiques, mais on ne peut en dire autant de l'amélioration de leur condition de vie dans cette société.

Plus de 900 000 vivent de l'AAH (allocation adulte handicapé), qui existe depuis 1975 pour ceux qui sont en âge de travailler mais qui ont un handicap qui les en rend incapables. Le plafond de cette allocation (beaucoup touchent moins !) va augmenter de 2,18 % début septembre. C'est la dernière des augmentations décidées sous la présidence Sarkozy, qui avait promis d'augmenter ce plafond de 25 % en cinq ans.

Formellement Sarkozy a tenu sa promesse, mais en bonne partie aux dépens des mêmes adultes handicapés, par des modifications de la façon dont l'AAH est calculée et

versée. Un décret de 2011 a revu à la baisse la durée de versement et obligé une grande partie des allocataires à refaire plus souvent de longues démarches administratives. Et puis même pour ceux qui vont toucher en septembre effectivement 25 % de plus qu'en 2007, cela représente une augmentation bien plus faible de leur pouvoir d'achat : l'inflation officielle largement sous-estimée dépasse les 8 % pour ces cinq ans... Et c'est sans compter ce que représentent les dépenses de santé pour la plupart des handicapés. Ils subissent bien sûr de plein fouet la forte augmentation des tarifs des mutuelles et l'impact des franchises et des remboursements.

De toute manière le plafond de cette allocation reste très insuffisant, de 760 euros il va être porté à 776 euros en septembre. Même pour ceux qui touchent le plafond et perçoivent en sus une « allocation vie autonome »

et une allocation logement, ces dernières dépassent rarement la centaine d'euros chacune. Cela ne suffit pas pour vivre correctement !

Le Parti socialiste pendant la campagne présidentielle écrivait qu'il fallait « *aller vers une parité avec le smic* » et en plus permettre « *l'accès à la CMU* » pour les bénéficiaires de l'AAH. Ce ne serait que justice, mais sur ce terrain comme sur

d'autres, les engagements formels du PS (« *Nous assurerons une garantie de ressources en élevant progressivement l'allocation aux adultes handicapés* ») sont vite reniés puisque le gouvernement envisage déjà de geler l'allocation pendant un an !.

La situation de la grande majorité des handicapés reste inacceptable, tant par la faiblesse des revenus auxquels ils ont droit, que par le peu

d'emplois auxquels ils ont accès, ou par le manque d'installations leur permettant d'accéder à de nombreux lieux. Si une loi a été votée en 2005, prévoyant entre autres l'accès à tous les établissements publics, pour 2015 au plus tard, et 6 % d'emplois pour les handicapés dans les entreprises de plus de vingt personnes, elle n'est que partiellement appliquée.

François GESROL

Ministres domestiques

Lors de l'université d'été d'Europe écologie-les Verts, jeudi 23 août, la ministre du Logement Cécile Duflot a assuré en riant que la muselière qu'elle portait lui permettait « *un petit peu de l'ouvrir* ». C'était au cours d'un débat sur le thème : des ministres écologistes au gouvernement, pour quoi faire ?

« *Notre responsabilité,*

a-t-elle expliqué, *est de verdir, d'écologiser la politique* ». Verdir, cela veut dire peindre en vert, comme de précédents ministres de l'Écologie ont coloré en vert la politique des gouvernements de droite ou de gauche auxquels ils participaient, sans la rendre moins polluante ou plus responsable vis-à-vis de l'environnement. Mais pour en revenir à la

question de départ : pour quoi faire des ministres écologistes, et surtout pourquoi les écologistes deviennent-ils si facilement ministres ? Tout simplement parce qu'ils sont des politiciens comme les autres, qui saisissent les occasions qui se présentent à eux d'aller à la mangeoire. La muselière est incluse dans le contrat.

Vincent GELAS

Hollande et les douze apôtres du CAC 40

Jeudi 23 août, François Hollande a convié à sa table douze patrons de l'Afep (Association française des entreprises privées).

Les noms des douze apôtres de cette Cène d'un nouveau genre n'étaient pas publics : « Certains patrons n'ont pas envie que ça se sache », a prétendu l'Élysée. On a pourtant vite su que huit étaient à la tête d'entreprises du CAC 40, et non des moindres : Total, Sanofi, Saint-Gobain, BNP Paribas, CGF Suez, Lafarge, Capgemini et Pernod Ricard. Ils étaient flanqués des dirigeants de Valéo, Solvay, Cointeau et Nexans.

En revanche rien n'a filtré sur les conversations qui se sont

tenues entre le président et ses invités : ces gens-là respectent le secret des affaires.

Hollande au cours de sa campagne avait dit qu'une fois élu il devrait rencontrer les responsables des grandes entreprises. Le 11 juin il a déjà reçu discrètement à l'Élysée des grands patrons français et allemands. Cette fois il déjeune officiellement avec les gérants de centaines de milliards de capitaux. Il souhaite de toute évidence être en bons termes avec ces capitalistes qui représentent la fleur de la bourgeoisie. Il est probable qu'il écoute leurs souhaits et leurs exigences. Que vouliez-vous qu'il fit, contre douze ? Évidemment rien.

Et cette semaine, c'est le gouvernement qui va s'immerger

dans l'université d'été du Medef (le syndicat des patrons). Jean-Marc Ayrault en personne y fera le discours d'ouverture ; Pierre Moscovici interviendra dans une table ronde. Et au total, pas moins de dix ministres y viendront pour renforcer les liens avec l'ensemble du patronat.

Les travailleurs, eux, sont des millions : à eux de se faire entendre et avec un autre poids que celui du patronat. Hollande assurait, lors d'un meeting à Aulnay-sous-Bois, que la voix d'un jeune vaut celle d'un patron du CAC 40. Il parlait des urnes, bien sûr. Mais lorsque le monde du travail entre en lutte, c'est mille fois plus vrai.

Vincent GELAS



Jean-Jacques Edmond

Jean-Jacques Edmond, Soble pour ses camarades de Lutte Ouvrière, est mort à 61 ans, après sept ans de maladies, des maladies qui lui avaient laissé des rémissions assez durables pour qu'il puisse profiter de la vie pendant de longs moments, avant cette dernière année où il fut cloué chez lui.

Pour lui, la vie c'était avant tout la vie militante. Il a tenu jusqu'au bout à ce que les réunions aient lieu chez lui pour pouvoir y participer, et continuer à militer, ne serait-ce qu'à travers les militants plus jeunes qui l'entouraient. Et il appréciait les visites de tous les camarades, pas seulement parce que c'était le signe que l'on tenait à lui, mais parce qu'ils lui apportaient des nouvelles de la vie militante.

Toute sa jeunesse, Jean-Jacques l'a passée à Saint-Ouen, une banlieue communiste. Influencé par ses grands-parents et grands-oncles ouvriers, dont certains étaient communistes et d'autres marqués par la guerre de 1914-1918, et révolté par les sales guerres d'Algérie et du Vietnam, c'est tout naturellement qu'il se tourna, à 14 ans, à la suite de son frère, vers les Jeunesses communistes. Seulement on était en 1965, l'année où le Parti communiste appela à voter Mitterrand, et parce qu'il exprimait son désaccord avec le fait que le PC appelait à voter pour cet homme, que leur grand-père leur décrivait comme un politicien ayant été décoré de la francisque par Pétain, un ministre qui avait participé à bien des gouvernements de droite, qui avait fait guillotiner un ouvrier communiste algérien, Jean-Jacques se trouva écarté des Jeunesses communistes avant même d'y avoir formellement

adhéré. C'est alors qu'il se tourna, pour comprendre, vers les idées trotskystes et Voix Ouvrière, l'organisation qui allait donner naissance à Lutte Ouvrière après Mai 68.

C'est dire que, toute sa vie consciente, Soble la passa à Lutte Ouvrière, militant dans la région parisienne, et partout où il eut l'occasion de donner des coups de main à des camarades, en province, dans les îles de la Caraïbe, vivant de petits boulots, et souvent de ses maigres économies, pour avoir plus de temps pour militer. Tout au long de ses quarante-six ans de vie militante, il s'est fait non seulement des camarades, mais des amis fidèles qui l'entourèrent jusqu'à sa mort.

Dévoué à sa classe, la classe ouvrière, à son organisation, à ses camarades, à ses amis, méprisant toute forme de vanité, gouailleur, volontaire, ayant comme on dit du « caractère », avec ce que cela implique de courage et parfois d'emportements, voilà le Jean-Jacques, le Soble, dont nous nous souviendrons. Il était un militant, un ami, sur lequel on s'appuie, même sans quelquefois en avoir conscience.

Et nous sommes solidaires, dans le chagrin, de sa compagne, qui l'accompagna jusqu'au bout en sachant lui organiser, en cette dernière année difficile, beaucoup de moments heureux, avec sa famille et ses proches.

• Racket de l'essence

Le gouvernement complice des pétroliers

Enfin, la baisse du prix des carburants pourra aller « jusqu'à 6 centimes par litre », a annoncé le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici.

La modicité de cette baisse, – et le « jusqu'à » suppose qu'elle sera sans doute moindre – n'est pas une surprise, puisque le premier ministre Jean-Marc Ayrault avait annoncé la semaine dernière, une baisse du prix des carburants « modeste et provisoire », avant de préciser lundi soir son ordre de grandeur. On est donc très très loin des promesses de campagne de François Hollande, pourtant bien timides, qui avait dit et écrit, vouloir bloquer le prix de l'essence pendant trois mois.

Eh bien, tout cela est oublié, malgré la flambée du prix des carburants. Après un tout petit répit, les prix à la pompe atteignent désormais des records. D'après les chiffres gouvernementaux, le litre de diesel atteint désormais 1,4592 euro en moyenne.

Pour trouver les 6 centimes de diminution, le gouvernement a indiqué que la fiscalité des carburants diminuera légèrement pendant trois mois, de 3 centimes par litre de carburant. Ce qui correspond à 300 millions d'euros de manque à gagner... qu'il devra trouver ailleurs. Les autres trois centimes de diminution viendront, paraît-il, des pétroliers

qui, grands seigneurs, diminueront leur marge. Total, présent sur tous les fronts du pétrole, de l'extraction à la distribution en passant par le raffinage et la spéculation, a annoncé qu'il baissera ses prix à la pompe de... 2 centimes, sauf dans les stations d'autoroutes où la baisse pourra atteindre, c'est royal, 3 centimes. Les magasins Leclerc avaient anticipé, en claironnant partout qu'ils vendraient l'essence « à prix coûtant », en fait en faisant comme les autres. Carrefour s'est déclaré « très déterminé et nous voulons montrer que nous voulons aider les Français en cette période de rentrée. Nous, nous avons baissé déjà beaucoup les prix et nous les baisserons le plus possible, sans aller jusqu'à franchir le seuil de revente à perte ». Sans mentir !

Le représentant des distributeurs indépendants indique qu'il est hors de question de baisser leur marge.

Comme on le voit, il n'est pas du tout sûr que les 6 centimes de baisse voient réellement le jour. Car le gouvernement a choisi de n'opérer aucune contrainte vis-à-vis des pétroliers. Il a précisé ne compter que sur « la discussion », que sur la bonne volonté des industriels.

Total a pu engranger 12 milliards de bénéfices l'an dernier. Que cette firme ne contribue pas à réduire la facture est impensable ! Qu'elle puisse au contraire augmenter aujourd'hui ses bénéfices est criminel. Alors, que dire du gouvernement qui veut considérer cela comme « normal » !

Bertrand GORDES



• États-Unis

Campagne présidentielle

Deux candidats qui ne suscitent guère d'illusions

Mitt Romney a donc été officiellement désigné comme le candidat républicain à l'élection présidentielle de novembre prochain, celui qui sera opposé à Barack Obama. Pour l'instant les sondages donnent les deux hommes au coude à coude avec chacun 46 % d'intentions de vote.

Mitt Romney s'est choisi comme vice-président Paul Ryan, apprécié par les ultra du Tea Party, et il va défendre les options de la droite la plus réactionnaire. En tant que mormon, Romney est un adversaire farouche des droits des femmes et il veut inscrire dans la constitution la condamnation de l'avortement et du mariage homosexuel. En tant que patron de Bain Capital, il s'est fait une spécialité du rachat et du dépeçage brutal de dizaines d'entreprises au point que le journal *Les Échos* le désigne comme « l'incarnation du capitalisme américain le plus sauvage » ! En tant que politicien, il estime que l'État ne doit pas se mêler de trop de choses et il veut réduire les impôts, d'un tiers pour les entreprises et de 20 % pour l'impôt sur le revenu. Toutes les dépenses seront réduites sauf celles consacrées à la défense. Il prétend relancer la croissance en coupant drastiquement dans les dépenses sociales, en s'en prenant à l'assurance médicale des personnes âgées, Medicare. Il veut s'attaquer au droit syndical, sous prétexte de créer des emplois, et réduire les salaires et les effectifs de tous les employés d'États.

La candidature républicaine est si réactionnaire, si peu portuse d'espoir pour les classes

populaires qu'il n'est pas certain qu'elle réussisse à l'emporter malgré le bilan désastreux de Barack Obama.

L'enthousiasme suscité par l'élection d'Obama, il y a quatre ans, est bien dissipé car lui, qui avait mené une campagne anti-Bush, a marché dans les pas du réactionnaire Bush, son prédécesseur, dans tous les domaines, que ce soit en ce qui concerne les guerres d'Irak et d'Afghanistan ou dans le domaine économique et social.

Tout en étant élu avec un soutien populaire certain, Barack Obama était l'élu à coups de millions de dollars des grandes banques et du grand capital. Autant il a défendu les intérêts de ces derniers, autant il a déçu ses électeurs populaires. Comme Bush, il a mené une politique favorable aux banques, aux grandes entreprises et aux riches. Il a prorogé les déductions fiscales instaurées par Bush en leur faveur. Il a laissé les entreprises licencier à tour de bras et il a lui-même supprimé massivement des emplois dépendant de l'État fédéral tout en incitant les États à faire de même à leur niveau. Il a continué à démanteler le système public d'éducation pour en donner des pans entiers au privé. Quant aux immigrés



Manifestation pour les retraites chez Boeing en 2010.

sans papiers, il en a fait expulser plus que Bush !

Et le décret pris par Obama le 15 juin dernier à l'adresse des 12 millions d'Hispaniques, majoritairement d'origine mexicaine, est de toute évidence une mesure électorale. Les jeunes immigrés sans papiers, âgés de 15 à 30 ans et arrivés avant l'âge de 16 ans sur le territoire des USA, pourraient recevoir un permis de travail et un numéro de sécurité sociale contre le paiement d'une somme de 465 dollars. Mais il ne s'agit là que d'autorisation provisoire valable deux ans. Obama a tenu à préciser qu'il ne s'agissait ni d'une amnistie, ni d'un pas vers la naturalisation. Il leur promet simplement qu'ils ne seront pas expulsés dans les deux ans à venir. Quelques centaines de

milliers de jeunes pourraient être concernés mais les parents de ces jeunes n'ont droit à rien. Il fait ainsi un geste, calculé au plus juste pour la circonstance, destiné à tenter de se concilier les votes hispaniques. Mais cela illustre aussi le mépris et le cynisme du président.

La situation de la population laborieuse a continué à se dégrader pendant les quatre ans du gouvernement Obama au point que celui-ci n'aurait aucune chance d'être réélu si la politique et les candidats républicains n'étaient pas aussi ouvertement et cyniquement réactionnaires et en faveur des riches.

Des deux maux, lequel choisir ? Ce choix, qui n'en est visible-ment pas un, explique qu'aucune

tendance claire ne se dégage et qu'il est bien difficile de savoir lequel sera désigné pour faire les poches des travailleurs les quatre années qui viennent. L'issue va se régler à coups de centaines de millions dépensés en publicité par les donateurs, particuliers et entreprises, pour vendre leur candidat comme une marque de lessive.

C'est dire que les travailleurs des États-Unis ne peuvent compter sur l'issue des élections présidentielles pour être protégés des attaques qui visent à leur reprendre tout ce qu'ils ont pu gagner dans le passé, et à plus forte raison pour obtenir une quelconque amélioration de leur sort.

Dominique CHABLIS

• Maroc :

le droit de ne pas jeûner...

Au Maroc, à la veille du ramadan et avec la bénédiction du roi Mohamed VI, le ministre de la Communication, Mustapha El Khalfi, issu du parti islamiste au pouvoir (Justice et Développement) avait prévenu : « Les autorités marocaines appliqueront avec fermeté l'article 222 du code pénal marocain de 2010 qui stipule que toute personne qui, notamment connue pour son appartenance à la religion musulmane, rompt le jeûne ostensiblement en période de ramadan, sans motif admis par cette

religion, est passible d'un à six mois de prison et d'une amende de 12 à 120 DH. »

Si les témoignages sont rares, la presse du pays a toutefois rapporté plusieurs incidents impliquant ce que les autorités nomment des « récalcitrants ». Il y a eu tout d'abord l'arrestation de quatre jeunes – deux hommes et deux femmes – à Beni Mellal (centre), qui attendent désormais leur jugement après qu'un fermier les a aperçus en train de manger et de fumer sur la route. Deux ouvriers d'un chantier

de constructions près de Casablanca ont perdu leur emploi et sont menacés de poursuites judiciaires pour s'être arrêtés « casser la croûte ».

C'est pourquoi depuis 2009 des jeunes Marocains expriment leur volonté de se battre pour « le droit de ne pas jeûner ». Issus du petit groupe du Mouvement alternatif des libertés individuelles (Mali) après leur spectaculaire pique-nique du ramadan l'an dernier, ils poursuivent leurs protestations cette année sous le nom de Masayminch (nous ne

jeûnons pas). Imad Iddine Habib, fondateur du mouvement, évoque toute l'hypocrisie de la loi marocaine : « Nous voulons que cette loi soit abrogée. Nous ne sommes pas croyants et la société n'a pas le droit de nous imposer ses croyances » explique-t-il. Une autre militante du groupe témoigne : « Impossible pour un diabétique de pouvoir manger en public ni pour une femme enceinte de se désaltérer. » Elle est catégorique : « McDonalds, par exemple, refuse de servir ceux qui ont une "gueule d'Arabe". »

Charles CHAUAUX

• Neil Armstrong et l'homme dans l'espace

Des espoirs impossibles si on ne change pas ce monde

L'annonce de la mort de Neil Armstrong, le premier homme qui a marché sur la Lune, a provoqué tristesse et nostalgie sincère chez des millions de personnes, dans le monde entier, en particulier tous ceux qui avaient été témoins de cet événement incroyable, vécu en direct sur toutes les chaînes de télévision à travers le monde.

Les mots qu'il avait prononcés alors, évoquant ce premier pas au moment où il foulait le sol lunaire, furent à la hauteur de l'événement, au-delà des contingences politiques qui avaient présidé à sa réalisation : « Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité. » C'était la démonstration des immenses capacités de la technologie humaine, de la confiance absolue que peuvent avoir les hommes dans des milliers d'autres, dans le courage, l'abnégation, la maîtrise de soi dont ils peuvent être capables,

l'illustration de ce que l'humanité peut avoir de meilleur. Et cela a profondément marqué toute une génération.

Mais le rêve d'une humanité s'élevant au niveau de ses intérêts communs s'est brisé sur la réalité sordide de l'édifice social arriéré sur lequel il reposait. C'est bien ce triste retour sur terre qui a marqué ces quarante-trois dernières années.

C'est en réponse à l'envoi par l'URSS du premier satellite, le Spoutnik, qu'en une dizaine d'années la première puissance économique du monde,

les États-Unis d'Amérique, allait réussir ce pari, elle qui ne s'intéressait, dans le cadre de la Guerre froide, qu'au développement de son potentiel militaire. Ce n'est donc absolument pas au nom « des intérêts de l'humanité », mais simplement pour affirmer à la face du monde leur suprématie industrielle et technologique, qu'Eisenhower puis surtout Kennedy ont développé le projet de la conquête de la Lune.

N'ayant qu'une confiance toute relative dans l'entreprise privée, le gouvernement des USA créa de toute pièce, à partir de rien, une agence nationale, la NASA, qui allait mobiliser des milliers de chercheurs, les meilleurs, et les meilleurs des pilotes, capables de s'investir totalement pour cette mission.

Ils réussirent à franchir tous les obstacles pour arriver à faire faire ces premiers pas sur un autre astre que la Terre.

Cet exploit a mis en évidence les immenses possibilités de la technologie humaine au service d'un projet collectif. Les développements technologiques ouverts par la conquête de la Lune ont débouché sur le terrain militaire, sur ce qu'on a appelé « la guerre des étoiles », pas celle du cinéaste, mais celle développée par tous les présidents américains, transformant l'espace en porteur de fusées nucléaires capables d'atteindre n'importe quel point du monde, pour le détruire en quelques minutes après que l'ordre en serait donné. Quant aux immenses capacités industrielles et économiques capables de sortir le monde de l'état d'arriération, elles ont été gaspillées, voire en partie dilapidées, par le système et ses crises qui n'en finissent pas et qui sont la conséquence du maintien d'un système social dépassé, le système capitaliste.

Ce qui marque encore le

monde, c'est le chômage, la misère qui monte, la destruction de toute une partie des capacités industrielles dans une course folle aux profits, la destruction parallèle des acquis sociaux, dans l'enseignement, la santé et les services sociaux. Dans les pays pauvres c'est bien pire, et c'est la famine qui menace. Il s'agit d'une faillite totale du système capitaliste, et le retour à la barbarie dans tous les domaines.

Les immenses potentialités que porte en elle l'humanité sont toujours présentes, plus encore aujourd'hui qu'hier. Mais pour qu'elle puisse pleinement se développer et vivre enfin ses rêves, il y a une première conquête qu'elle se doit de réaliser ici, sur notre petite Terre, en éradiquant les scories du passé, en se réappropriant la maîtrise de son activité productive, de son économie, de son destin. C'est-à-dire en se débarrassant du capitalisme qui ne survit que de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Paul SOREL

• La tempête sur Haïti

Nouveaux ravages dans un pays jamais reconstruit

La tempête tropicale Isaac, qui s'est abattue sur Haïti les 24 et 25 août, y a fait 19 morts et 6 disparus. C'est un bilan provisoire : les responsables disent ne pas avoir encore de nouvelles de certaines régions éloignées.

En tout cas Haïti a été plus durement touché que les pays voisins, comme ce fut le cas lors du tremblement de terre qui frappa la capitale Port-au-Prince en janvier 2010. Un séisme d'intensité moyenne qui fit peut-être 250 000 morts car les bâtiments n'étaient jamais construits selon des normes antisismiques

les plus élémentaires, reflet de l'écrasante pauvreté du pays.

La tempête Isaac a ravagé des habitations construites en dur, mais surtout les camps de ceux qui vivent sous des tentes. Car il y a encore, plus de deux ans et demi après le séisme, 400 000 personnes qui habitent toujours sous ces structures « provisoires » qui n'en finissent pas de durer et qui ne tiennent évidemment pas le coup devant un cyclone.

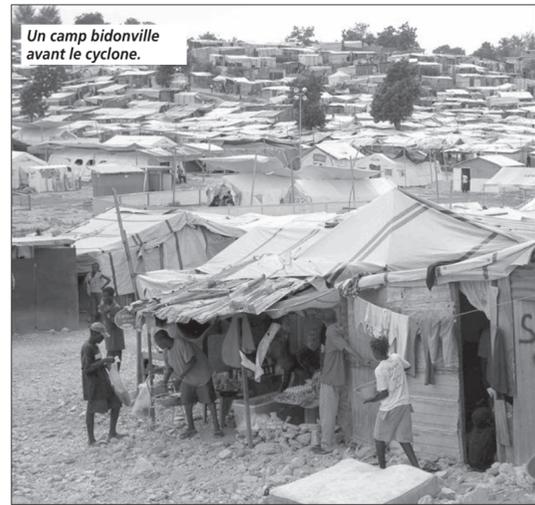
À la suite du séisme de 2010, plusieurs pays avaient envisagé d'accorder une aide pour Haïti.

Plus de deux ans et demi après, on constate à quel point cette aide a été infime ou inexistante. Sauf pour l'armée et la police.

L'ONU a en effet envoyé sur place (dès 2004) des troupes pour assurer des tâches militaires et policières. Il s'agit de la Minustah dont les effectifs viennent d'être diminués et ramenés à 10 600 hommes.

Pour assurer le maintien de l'ordre et la répression, il y a de l'argent. Pour aider les pauvres à rebâtir... rien du tout !

André VICTOR



Un camp bidonville avant le cyclone.

• La tragédie des « charrettes de la mer »

À la suite des Jeux olympiques de Londres, Abdi Bile, ancien athlète somalien populaire pour avoir remporté la seule médaille d'or de ce pays, a fait connaître le sort tragique d'une de ses consœurs. Lors d'une rencontre publique avec le comité olympique somalien, il a révélé que Samiya Yusuf Omar, jeune femme de 21 ans ayant participé aux JO de Pékin en 2008, était morte noyée en mer lors de sa tentative de rejoindre clandestinement l'Europe. À Pékin, elle était devenue populaire, ovationnée à la fin de sa participation aux séries du 200 m, bien qu'elle ait fini sa course dernière.

Originaires d'un des pays les plus pauvres du monde, aujourd'hui sous la domination des intégristes musulmans, née l'année où la guerre avait commencé, elle était l'aînée de six frères et sœurs, orpheline de père, tué dans la rue. Pour toutes ces raisons, elle était considérée comme un symbole de persévérance, de volonté et de réussite.

Cette brève popularité ne lui a pourtant pas permis d'échapper au sort réservé aux pauvres de la planète. En avril dernier, pour fuir la misère et choisir sa vie, elle est montée dans une « charrette de la mer », l'une de

ces embarcations de fortune empruntées par les migrants d'Afrique pour traverser la Méditerranée. Avec six autres personnes, elle est morte noyée, en essayant de monter sur le bateau de gardes-côtes italiens. Cette tragédie n'est pas une exception. Le haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés estime que plus de 1 500 personnes sont mortes en 2011 en essayant de rejoindre les côtes européennes, pour 58 000 ayant réussi cette traversée. Depuis 20 ans, plus de 18 000 hommes et femmes auraient ainsi perdu la vie.

Valérie FONTAINE

Haute-technologie et gri-gri

Avec les soubresauts des marchés financiers, les spéculateurs scrutent les moindres déclarations, communiqués et autres, émanant des responsables du FMI, de l'UE ou des gouvernements. Ils ont ainsi de plus en plus recours à des logiciels qui analysent les mots prononcés par les dirigeants de la zone euro et les classent selon les critères des financiers. Ainsi « réussite, confiance... » sont considérés comme des signes positifs, au contraire de « ambigu, faiblesse... ». L'objectif de chaque spéculateur est ainsi d'anticiper au plus

vite les réactions immédiates des marchés financiers pour déclencher ses opérations. Les logiciels constitueraient ainsi une sorte de « protection » face aux risques de la spéculation. Dans la Rome antique, les entrailles des animaux sacrifiés étaient examinées pour prédire l'avenir. Le capitalisme du XXI^e siècle a inventé un gri-gri assisté par ordinateur. Au moins les Romains avaient l'excuse de n'avoir accès qu'à des sciences et des techniques arriérées.

Michel Dutertre

Les fausses promotions des hypermarchés

En cette période de rentrée, les grandes surfaces se font la guerre à coups de promotions bidon pour s'attirer les clients.

En 2010, une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et la répression des fraudes révéla l'arnaque derrière les annonces promotionnelles. Sur 900 magasins contrôlés, 41 % commettaient au minimum une infraction.

La plus courante constitue le produit discount introuvable. Intermarché fut condamné à 30 000 euros d'amende en mars 2010 pour avoir diffusé



dans son catalogue des offres de foie gras promotionnelles qui ne correspondaient pas à la réalité. Tout comme Lidl, en 2009, pour une promotion sur des articles de plage dans leur catalogue qui n'étaient pas en magasin. La stratégie, c'est d'attirer le client dans le magasin qui, ne trouvant pas le produit promotionnel, se résout quand même à acheter... à un prix plus élevé.

Une autre arnaque consiste à vendre plus chers des produits

en lots plutôt qu'à l'unité. Erwan Sezec, de UFC-Que choisir, affirme dans une interview au *Parisien* : « *Lorsqu'un client voit en tête de gondole un lot de trois paquets de pâtes au "prix choc" de 2,99 euros, il pense que c'est une affaire. Mais quand il retrouve le même paquet à 0,70 euro l'unité en rayon, il voit bien que ce n'est pas le cas.* »

Des magasins s'arrangent pour que les promotions soient invérifiables. Les produits

annoncent « quatre achetés, un gratuit » ou « + 20 % gratuits ». Mais les produits concernés vendus à l'unité ont été retirés des rayons rendant toute comparaison impossible.

En ce moment, Carrefour annonce qu'il rembourse deux fois la différence si l'on trouve moins cher ailleurs, et Auchan s'engage à « rembourser 10 fois la différence sur 100 articles scolaires de marque ». Si tant est que l'on parvienne à comparer les prix qui ne font l'objet, ceux-là, d'aucun listing ou catalogue ! Il faut non seulement acheter le produit mais « apporter la preuve du prix pratiqué par le magasin concurrent » qui doit être situé dans un rayon maximal de 15 km. Et une photographie n'a pas de valeur juridique !

Heureusement, les clients avertis ne se laissent plus guère prendre à ces attrape-gogos.

Gaëlle ARDIN

• Retour de la pauvreté en Europe Unilever cherche à nous lessiver

Le responsable pour l'Europe du trust Unilever, qui vend un peu de tout, des lessives aux produits alimentaires, a accordé une interview au journal allemand *Financial Times Deutschland*. Il déclare qu'il voit la « pauvreté revenir » sur le continent européen et explique la stratégie de son groupe pour s'adapter à la situation.

« Si un Espagnol, dit-il, ne dépense plus en moyenne que 17 euros quand il fait ses courses, je ne vais pas lui proposer un paquet de lessive qui coûte la moitié de son budget ». Et Unilever, en effet, a commencé à vendre en Espagne des petits paquets de lessive ne permettant de faire que cinq lavages en machine.

« En Indonésie nous vendons des échantillons individuels de shampoing pour 2 à 3 centimes pièce et pourtant nous gagnons de l'argent ».

La leçon est claire. D'abord le dirigeant d'un trust mondial constate bien le retour de la pauvreté en Europe, ce que les populations ont constaté avant lui, surtout pour le moment dans les pays du Sud.

En second lieu on nous prépare des petites doses, pour pouvoir écouler nos maigres ressources petit à petit.

Le capitalisme du futur (du présent en fait) c'est mini-emplois, mini-salaires et mini-doses.

Ce qui n'empêchera pas les capitalistes, comme il dit, de gagner de l'argent.

André VICTOR

Du côté des très, très riches...

Comme chaque été, la revue *Challenges* vient de publier le palmarès des fortunes françaises. Bernard Arnault, propriétaire du groupe de luxe LVMH, caracole en tête avec 21,8 milliards d'euros. Suivent Gérard Mulliez, patron d'Auchan (18 milliards), Bertrand Puech du groupe Hermès, Liliane Bettencourt et sa famille (L'Oréal), Serge Dassault...

Ces fortunes n'ont nullement souffert de la crise, puisqu'on apprend par exemple que celle d'un Arnault a été multipliée par huit en seize ans. Qui dit mieux ?

Et le magazine de décrire un « nid de nantis » à Paris, « les oasis » ensoleillées où se retrouve ce petit monde de super-riches, les « hangars de fortunes » pour leurs jets privés, les « hauts lieux (que hante) la jeunesse dorée », ou comment avoir « la Rolls attitude ». Mais *Challenges* s'essaie aussi à dire que tout n'est pas si rose dans ce monde-là.

Dans un article intitulé « Les prisons dorées des exilés », il affirme que « la vie d'exilé fiscal n'est pas forcément une sinécure ». Pensez, il faut rester « plus

de six mois dans son pays de résidence » (Suisse, Belgique, etc.), en évitant de s'emmêler dans le calendrier et surtout de se faire prendre par le fisc, comme un vulgaire Johnny Hallyday. Car, lit-on, il faut « avoir un moral d'escroc pour tricher sans stresser ». Sans oublier ces « exilés fiscaux français (qui) ont du mal à s'intégrer (en Belgique ou en Suisse) et se réfugient dans les ghettos où l'on ressasse les mêmes frustrations ». Faut-il appeler SOS-milliardaire ?

Mais le pire est encore à venir. Selon la revue, « le plus rageant, c'est le racket », « une pratique (...) devenue habituelle ». Et de citer un des protagonistes de l'affaire Elf, réfugié en Suisse avec ses « comptes non déclarés »

et qui, les faits étant prescrits par la justice, détaille comment des banques locales l'ont « allégé » d'une partie de tout cet argent. « Partant du principe que leurs clients ont fraudé ou volé, poursuit la revue, banquiers et avocats suisses prennent leur part du butin », certains vont « jusqu'à faire chanter leurs clients ».

Challenges tente certes de nous faire verser un pleur sur tant de malheurs, mais il doit reconnaître que malgré tout chez les Rothschild, Hersant, Peugeot, Reybier (l'ex-roi du saucisson, Cochonou, Justin Bridou) et autres qui ont camouflé une partie de leur fortune en Suisse ou ailleurs, la tentation de « rentrer en France est une démarche marginale ». Et d'estimer que « ceux qui partent sont dix fois plus nombreux que ceux qui reviennent ».

Et pourtant, que c'est dur l'exil !

Pierre LAFFITTE

• Industrie du luxe

Nous n'avons pas les mêmes valeurs

Une paire de boucles d'oreilles à 17 500 euros ; un bracelet d'or, de saphir et de diamant à 76 000 euros ; une montre en diamants noirs à 520 000 euros : vous n'êtes pas dans un chapitre de conte de fées, mais dans la nouvelle

boutique Louis-Vuitton (filiale de LVMH, numéro un mondial du luxe), qui vient d'ouvrir ses portes à Paris, place Vendôme.

Et il faut croire que le marché est porteur, puisque, quelques jours avant l'inauguration de la boutique Vuitton,

la marque Chanel a annoncé son intention d'installer, elle aussi, un atelier de haute joaillerie au-dessus de son magasin de la place Vendôme.

Ce n'est pas la crise pour tout le monde.

J.L.

• Procès Apple-Samsung Deux rapaces se disputent le gâteau

Pendant plusieurs semaines, un procès a opposé Apple et Samsung en Californie, Apple accusant Samsung d'avoir copié ses smartphones et ses tablettes tactiles, Samsung reprochant en retour à Apple la violation de plusieurs de ses brevets.

Cette fois-ci, c'est Apple qui est sorti gagnant de cet affrontement, Samsung est condamné à lui verser un peu plus d'un milliard de dollars, cette somme pourrait être multipliée par trois sur décision de la présidente du tribunal californien.

Ce n'est ni le premier, ni le dernier procès impliquant Apple et Samsung. Ces deux mastodontes de la téléphonie mobile s'affrontent dans les tribunaux du monde entier, des plaintes ont été déposées dans une cinquantaine d'autres pays... Les médias font leurs gorges chaudes de ce duel « homérique », de cette guerre « sans merci » où tous les coups sont permis.

Il faut dire que le gâteau que se disputent ces deux trusts est plus que conséquent... Entre avril 2010 et mars 2012, Apple a accumulé 33 milliards de dollars de profits en vendant ses iPhones, 13 milliards de dollars pour les iPads, avec une marge bénéficiaire variant de 23 à 32 %. Samsung n'est pas en reste puisqu'il a vendu 50 millions de smartphones, le double d'Apple, en annonçant une marge bénéficiaire de 12 % pour la vente de ses smartphones sur le seul marché américain.

Cette guerre commerciale n'est pas mortelle pour ses protagonistes. Samsung est d'ailleurs le premier fournisseur... d'Apple. Ces deux trusts se partagent selon les estimations plus de la moitié du marché des smartphones et 90 % des profits qu'il génère. Ils se retrouvent sur une chose : tirer le maximum d'argent de ce marché sur le dos de leurs ouvriers et des consommateurs.

Valérie FONTAINE

• Augmentation des tarifs du gaz

Il faut la transparence des comptes et l'annulation de la hausse

C'est en s'appuyant sur la loi du 3 janvier 2003 selon laquelle « les tarifs réglementés de vente de gaz naturel (...) couvrent l'ensemble des coûts » que GDF-Suez a obtenu du Conseil d'État l'annulation de la limitation de la hausse des tarifs depuis octobre 2011 et d'autre part l'annulation de la limitation à 2 % de la hausse prévue pour le 1^{er} juillet 2012.

Il devrait en résulter, pour les consommateurs, un rattrapage de l'ordre de 38-40 euros à payer par foyer depuis le 1^{er} octobre 2011 et une hausse logiquement supérieure à 2 % à partir de maintenant. C'est évidemment un coup très dur pour les familles populaires qui se chauffent au gaz.

Dans le petit jeu où le gouvernement a semblé se positionner un temps auprès des consommateurs, il y a beaucoup d'hypocrisie. Aujourd'hui, l'État détient 35 % du capital du

groupe, une minorité « de blocage » qui, comme on le voit, ne bloque rien. À titre de comparaison, la famille Peugeot qui détient 25 % du capital de l'entreprise automobile y fait la pluie et le beau temps. Alors, à qui peut-on faire croire qu'avec 35 % du capital de GDF-Suez, l'État serait démuni ? Si GDF-Suez impose sa loi et que le gouvernement laisse faire, même en renâclant, c'est qu'il est complice.

Il faut bien répercuter le prix d'achat du gaz qui augmente,

prétend GDF-Suez, mais sans jamais dire à quel prix il achète effectivement son gaz. C'est un secret bien gardé. Ni GDF-Suez, ni les pays fournisseurs, ni la Commission de régulation de l'énergie en France n'en disent mot. Ce qui est certain en revanche, c'est que les prix de vente français aux usagers sont supérieurs à la moyenne des autres pays européens, pourtant logés à la même enseigne. Ils sont en France selon *Que Choisir?* de 13,39 euros le giga joule, contre seulement 11,68 euros en Allemagne, ce qui fait une sacrée différence !

Et puis, dans le calcul retenu par GDF-Suez, il est fait état de 90 % du gaz acheté par contrats à long terme et indexés sur le pétrole, contre 10 % achetés sur le marché

« libre » aujourd'hui nettement moins cher. La Commission de régulation de l'énergie reconnaît même que les achats de GDF-Suez sur ce marché représentent en réalité 30 % du total, voire même 40 %... et non pas 10 % ! Lorsque GDF-Suez réclame que les usagers payent de manière rétroactive pour une prétendue insuffisance de facturation, c'est en fait GDF-Suez qui devrait rembourser aux usagers un trop perçu durant des années.

De tout ceci il résulte d'abord que la hausse est un véritable vol, tout comme le « rattrapage » des factures depuis le 1^{er} octobre. En second lieu, il serait indispensable que les usagers connaissent exactement et au jour le jour les prix d'achat du gaz et le coût de la

distribution afin que ceux-ci puissent être comparés à ceux imposés aux usagers.

La ministre de l'Écologie et de l'Énergie, Delphine Batho, a déclaré que « le gouvernement veillera toutefois à ce que les opérateurs mettent tout en œuvre pour que l'impact social de cette facture différée soit le plus limité possible et le plus étendu dans le temps afin d'être soutenable ». Bref le gouvernement accepte tout en larmoyant. Et notamment que les usagers payent les 270 millions d'euros que GDF-Suez estime lui manquer depuis la limitation de la hausse le 1^{er} octobre dernier... À comparer aux 3,3 milliards d'euros que le groupe a versés à ses actionnaires en 2011.

André VICTOR

• Participation-intéressement

Les patrons veulent le beurre, l'argent du beurre... et faire payer leurs salariés

Depuis le 1^{er} août, les patrons qui avaient mis sur pied des dispositifs de participation, intéressement ou autres, pour construire une partie de la paye due à leurs salariés, protestent à grands cris contre le nouveau barème de taxes auxquelles ils sont assujettis. En effet au lieu d'avoir à payer comme taxe libératoire 8 % de ces sommes, ils doivent maintenant payer 20 %.

Et du coup, plusieurs grandes sociétés annoncent qu'elles envisagent donc... d'en baisser le montant cette année, en diminuant d'autant ce qu'elles auraient dû verser à leurs salariés.

Il s'agit ni plus ni moins que de l'annonce d'un vol programmé au travers une baisse des salaires.

En 2009 (derniers chiffres publiés par la Dares, service statistique de l'État), 7 millions de salariés du secteur privé (la quasi-totalité des salariés des entreprises de plus de 500 personnes) ont touché sous cette forme une partie de leur rémunération, pour un montant total de 14,2 milliards d'euros. C'est une bonne combine pour échapper aux cotisations sociales normalement dues, et priver ainsi les salariés d'une partie de leurs droits, et la Sécurité sociale des rentrées qu'elle aurait dû percevoir.

En effet, la taxe de 8 %, passée aujourd'hui à 20, est bien peu de chose à côté des quelque 40 % que l'employeur aurait dû verser si ces sommes avaient été

soumises, comme cela serait normal, à la règle commune qui s'impose pour les salaires. Ces sommes versées, non soumises à cotisations, ne comptent évidemment pas pour le calcul de la retraite, et c'est au bout de leur activité professionnelle que les salariés en paieront les conséquences pour le restant de leur vie.

Et ces conséquences ne seront pas minimales car, dans de nombreuses entreprises, le montant cumulé de la participation-intéressement et des produits annexes représente 10 %, 20 % ou encore plus de la rémunération annuelle.

Et certaines des plus riches entreprises du pays ont le culot d'annoncer à cette occasion une attaque en règle contre la paye des salariés.

La simple justice serait au contraire d'obliger les patrons à transformer toutes ces sommes en vrais salaires permanents et garantis et en plus d'augmenter régulièrement les salaires en fonction de la hausse des prix.

Paul SOREL

• Livret A

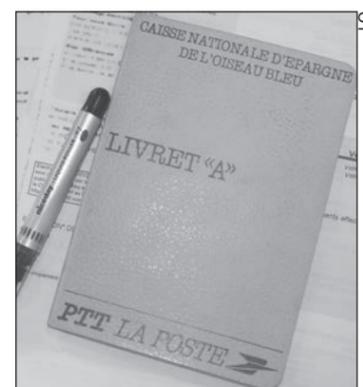
Au froncement de sourcils des banquiers, le gouvernement s'exécute

François Hollande candidat avait promis de doubler le plafond du livret A, réservé prioritairement au financement de la construction du logement social. La mesure concerne une minorité de souscripteurs. Seulement 8,5 % des livrets atteignent le plafond de 15 300 euros, 47 % des livrets ne dépassent pas les 150 euros de dépôt.

Reste que ce placement défiscalisé et réputé sûr attire. 8,5 % des quelque 60 millions de livrets A, cela fait quand même 5,1 millions de personnes qui potentiellement pourraient faire des placements

financiers supplémentaires. Et justement, les banques voudraient que ceux-ci se dirigent vers les produits financiers qu'elles mettent en circulation, assurance-vie, fonds communs de placements, etc. Ces derniers leur rapportant ô combien plus que la seule gestion du livret A, dont les fonds restent à la discrétion de la Caisse des dépôts et consignations.

Et il aura suffi que les banquiers froncent un tout petit peu les sourcils et disent qu'ils n'étaient pas d'accord pour que le gouvernement recule en douceur. Il a ainsi ramené le doublement promis du plafond



du livret A, à une petite revalorisation de 25 %. Le reste, a-t-il déclaré, viendrait plus tard : en 2013 peut-être, ou à Pâques et à la Trinité sans aucun doute.

François GESROL

• Logement

La pollution au plomb n'a pas disparu

Une étude récente s'est intéressée à la contamination par le plomb à laquelle sont exposés les enfants, résidant dans des logements vétustes.

Le plomb jadis utilisé pour les canalisations, ainsi que dans les peintures est un métal toxique qui entraîne des troubles graves, en particulier chez les enfants, qui peuvent être atteints de saturnisme. Dans 3 % des logements étudiés par les chercheurs, le plomb contenu dans l'eau du robinet dépasse la norme autorisée. En ce qui concerne la

peinture au plomb, elle a été interdite en 1949. Les chercheurs s'attendaient donc à ne plus en trouver dans les logements plus récents. Pas du tout ! Ils ont constaté que l'interdiction n'avait pas été suivie d'effet avant... les années 1970, puisque des logements construits jusqu'en 1973 comportent encore des peintures au plomb. Elles sont toujours présentes dans un quart des logements étudiés et, dans 5 % d'entre eux, elles s'écaillent et se dégradent, ce qui fait que les enfants en bas

âge, mettant facilement tout à la bouche, peuvent en absorber avec les conséquences néfastes pour leur santé.

Cette situation est régulièrement dénoncée, par des études ou des associations comme la Fondation Abbé-Pierre. Mais on attend toujours la fin des logements vétustes, leur restauration et leur remise aux normes légales et, surtout, la construction de logements sociaux sains et en nombre suffisant.

Hélène COMTE

• Thomson Technicolor – Angers

Les salariés de nouveau dans la rue

Nous sommes 350 salariés dans cette filiale de Technicolor, mise en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Nanterre, depuis le 1^{er} juin, avec une période d'observation de 6 mois.

Le groupe Technicolor est à la fois actionnaire, client et décideur. Et pour fermer Angers, sa dernière usine de production de décodeurs en Europe, il a créé une situation de déficit, notamment en calculant au tarif ukrainien le coût des salaires dans le prix de vente des décodeurs que nous assemblons. Mais, qu'à cela ne tienne, le tribunal de commerce a dit amen sans écouter les arguments des représentants syndicaux.

Deux mois après, à notre retour de congés, nous retrouvons à peu près la même situation : le ministère du Redressement productif a consulté ; les élus de l'Agglo et de la région

ont pris position pour une issue « par le haut » ; des repreneurs se sont fait connaître, mais aucun n'a de solution viable d'ici le 6 septembre (date à laquelle se réunit à nouveau le tribunal de commerce).

Quant à Technicolor, qui s'était engagé à fournir du travail jusqu'en septembre, il vient d'annuler la fabrication de 68 000 décodeurs 804, une commande annoncée comme « ferme ».

Pourtant en juin, la direction avait fait tout un cinéma pour que la production sorte. Elle a même distribué des sanctions et fait appel à la délation pour démasquer ceux qui ne



rempliraient pas les objectifs !

Nous ne voulons pas passer à la trappe. Alors, nous avons exigé des explications de la direction locale. Comme il n'y avait rien de rassurant, jeudi 23 août, nous avons profité d'une nouvelle réunion de concertation pour interpeller Technicolor et le gouvernement, en désertant l'usine et en manifestant à la préfecture.

Plus personne ne croit aux

fables des repreneurs.

Technicolor peut et doit maintenir les emplois. S'il décide de les supprimer, il nous doit des indemnités de préjudice moral et financier, eu égard à notre ancienneté.

Le groupe a trouvé des financeurs pour réduire son déficit ! Qu'il en trouve donc pour garantir notre avenir ! On n'a pas l'intention d'en rester là !

Correspondant LO

• France Télécom

Des salariés, des sous-traitants de France Télécom en grève pour leurs emplois

Cela fait maintenant des années que France Télécom ne recrute plus de personnel technique, à de rares exceptions près. Pour assurer les interventions sur les installations des lignes téléphoniques, que ce soit dans les centraux téléphoniques, dans les armoires de distribution que l'on trouve sur les trottoirs ou sur les câbles, ou que se soit pour la prise en charge de toutes les applications chez les abonnés (téléphone, Internet...), elle passe des marchés avec des entreprises sous-traitantes pour ne pas avoir à embaucher le personnel nécessaire et payer le moins possible. Il y aurait au moins 30 000 personnes travaillant pour France Télécom dans des entreprises sous-traitantes, que ce soit dans le domaine technique ou commercial.

Depuis cette année, dans le technique, après avoir eu

recours à une multitude de petites entreprises, la politique de France Télécom consiste à passer des marchés avec de grosses entreprises comme SPIE, Cegelec (filiale de Vinci), Ineo, Bouygues... Mais les grands groupes avec lesquels France Télécom passe les marchés n'ont pas le personnel compétent. Alors ils proposent, soit aux petites entreprises de devenir leurs sous-traitants, en baissant au passage le montant des contrats de 20 à 25 %, soit aux salariés de les reprendre directement mais avec des baisses de salaires et des conditions de travail aggravées.

Pour les salariés des petites entreprises qui avaient les marchés précédemment, cela se traduit par des remises en cause de leur travail et le risque de se retrouver purement et simplement au chômage.

Sur la région parisienne, il y a eu dernièrement une série de modifications de ces marchés, et deux sociétés n'ont pas eu leur contrat renouvelé : Wellcom et Envergure. Depuis une quinzaine de jours, leurs salariés, soit plus d'une centaine de travailleurs, sont en grève pour défendre leur emploi. Ils ont manifesté plusieurs fois devant le siège de « Orange Village » à Arcueil, fait des piquets de grève devant des centraux téléphoniques pour alerter les salariés de France Télécom et ils ont manifesté vendredi dernier devant le ministère du Travail. Les grévistes dénoncent une baisse du salaire proposé d'au moins 300 euros par mois, des conditions de travail encore plus dures et ils ne veulent pas se retrouver isolés les uns des autres alors qu'ils travaillent ensemble depuis des années.

Il y a entre France Télécom

et les grosses entreprises appelées « Majors » plus qu'une complicité. La direction de France Télécom se permet même de leur communiquer la liste des salariés de ses anciens sous-traitants pour qu'ils tentent de les « débaucher » et cela, alors même que les marchés n'ont pas encore été signés officiellement !

France Télécom dit vouloir mener une politique « plus humaine » depuis 2009, mais elle n'envisage pas d'intégrer tout simplement ces équipes, indispensables aux dépannages des lignes, à son personnel. Au contraire, elle est prête à tout pour diminuer ses coûts et continuer à servir des dividendes à ses gros actionnaires.

Bref, une attitude de patron voyou.

Correspondant LO

• TRW

Ramonchamp
(Vosges)

Derrière les pertes affichées, la richesse d'un groupe mondial

Fin juin, la direction de l'usine TRW, sous-traitant automobile qui travaille essentiellement pour PSA, s'est déclarée en cessation de paiement.

Plus d'argent, prétend-elle, affichant un déficit cumulé de 28 millions d'euros en trois ans. À d'autres !

L'usine de Ramonchamp appartient à la multinationale TRW, 60 000 salariés dans le monde, 16,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2011 et plus d'un milliard de bénéfices.

L'usine employait 700 personnes en 2005, mais de plan de suppression d'emplois en plan de suppression d'emplois, il n'en reste plus que 313 aujourd'hui.

Les travailleurs se sont mobilisés pour faire valoir leur droit à un travail et à un salaire face à une multinationale qui ne connaît que le droit au profit pour ses actionnaires, écrasant tout sur son passage. Ainsi la cessation de paiement entraîne des difficultés en cascade pour les fournisseurs et les sous-traitants.

Les travailleurs de Ramonchamp sont déterminés à ne pas se laisser faire et à ne pas laisser le groupe TRW, qui a organisé, planifié les difficultés invoquées aujourd'hui, rayer de la carte une usine car c'est bien là son projet. Ils ont prévu entre autres de se déplacer à Peugeot Sochaux, le donneur d'ordre, ainsi qu'en Allemagne.

Il y en a assez de la dictature de ces grands groupes capitalistes qui, pour quelques dividendes supplémentaires, sont disposés à faire mourir une vallée vosgienne déjà sinistrée.

Étienne HOURDIN

• Michelin

Une éthique en toc

Une brochure intitulée *Code d'éthique de Michelin* a été distribuée ces derniers mois à chacun pour définir « la politique du groupe en matière d'éthique des affaires et du comportement individuel ». Et pour être sûr d'être bien compris, Frantz Bléhaut, l'un des directeurs des usines en France, s'est

fendu d'une lettre jointe au dernier bulletin de paye.

Il y écrit sans détour que la morale de Michelin consiste bien en un système de délation, où chacun a le devoir d'alerter la hiérarchie sur un « éventuel manquement au Code d'Éthique ». Il suffit de s'adresser à une officine privée,

Safecall, qui se nomme elle-même « la compagnie de la dénonciation » et qui recevra les rapports et appels téléphoniques de ceux qui accepteraient d'être des mouchards, pour les transmettre ensuite à la direction de Michelin.

Michelin devrait commencer par balayer devant sa porte.

Car qui, par exemple, évite depuis des années de déclarer tous les accidents du travail à la Sécurité sociale ? Qui ose dire que les différences de salaires entre hommes et femmes sont un problème qui existe peut-être chez les autres, mais pas chez Michelin ?

Correspondant LO

• PSA

Quand Montebourg appelle les travailleurs à se laisser faire

Lors d'une interview télévisée, le ministre Arnaud Montebourg a dit clairement aux travailleurs de PSA menacés de licenciement que ce n'était pas la peine d'attendre de lui un soutien dans leur lutte.

En juillet, devant l'émotion suscitée dans l'opinion par l'annonce officielle de la fermeture de l'usine PSA d'Aulnay et la suppression de 8 000 emplois par le groupe, le ministre dit du « Redressement productif » avait dû se fendre de quelques déclarations scandalisées. Oh, rien de bien radical ! Le ministre s'était contenté de dire qu'il n'accepterait pas le plan de PSA « en l'état », ce qui signifiait clairement qu'il était prêt à l'accepter... après quelques ajustements de détail.

Après avoir donc remué un peu d'air avec ses bras, Montebourg est redevenu, en cette rentrée, beaucoup plus docile vis-à-vis de la famille Peugeot, lors d'une interview sur BFM-TV dimanche 26 août. De faire annuler purement et simplement le « plan social », comme l'exigent les syndicats, il n'est pas question : tout juste le ministre propose-t-il de le « reformater et de le diminuer ». Mais surtout, il a appelé les syndicats « à la responsabilité économique, pour ne pas affaiblir le constructeur ». Et de poursuivre : il faut « penser à tous ceux qui restent, (...) les 100 000 salariés qui restent à Peugeot. Affaiblir Peugeot, ne pas l'aider si elle en a besoin, c'est risquer la descente aux enfers pour ceux qui restent ».

L'argument est bien connu des travailleurs de l'usine d'Aulnay, puisque c'est celui

qui est rabâché par les cadres depuis le 12 juillet ! L'entreprise serait en danger de mort, et si les 8 000 travailleurs concernés n'acceptent pas de se sacrifier, ils mettent en danger « les 100 000 autres » !

Il s'agit donc d'insinuer que, tout de même, les salariés me-

responsables... d'autres licenciements futurs ! Alors que les licenciements, ce sont les actionnaires et leurs commis de la direction du groupe qui en sont seuls et uniques responsables. Et ensuite, parce que le ministre prend pour argent comptant les mensonges de la

Cerise sur le gâteau, Montebourg en a profité pour mettre en cause les propos d'un porte-parole CGT des travailleurs d'Aulnay qui avait déclaré en juillet que puisque le patron avait déclaré la guerre, les travailleurs allaient également « faire la guerre ». Pour mon-

que PSA recule sur quelques centaines de licenciements, et que l'usine d'Aulnay ferme sans bruit. Et la seule chose qu'ils craignent, c'est l'intervention directe des travailleurs concernés dans ce ronron. D'ailleurs, à aucun moment Montebourg ne s'est adressé aux travailleurs eux-mêmes : il ne parle qu'aux syndicats, dont il voudrait bien qu'ils jouent le rôle de pompiers de la colère ouvrière – c'est ce que veut dire le terme de « responsabilité ».

N'en déplaise à Montebourg, c'est bien une guerre qui se joue à Aulnay, à Rennes, et au-delà dans toutes les entreprises frappées par les licenciements, à PSA et ailleurs. Cette guerre, les patrons la mènent sans état d'âme, sans que cela dérange plus que ça les ministres socialistes. Alors, la seule façon « responsable » d'agir pour les syndicats – devant les travailleurs, car les syndicats n'ont en aucune manière à être responsables devant les ministres et les patrons – c'est d'aider les salariés à s'organiser eux-mêmes pour mener cette guerre le plus loin possible, rendre coup pour coup et gagner des batailles.

À Aulnay, la reprise du travail après quatre semaines de congés et une semaine de chômage aura lieu le mardi 4 septembre. Dès que possible, les travailleurs se réuniront pour décider des premières actions à mener pour démarrer la contre-offensive aux attaques patronales. Ils savent désormais plus que jamais qu'ils ne pourront pas compter sur le soutien du gouvernement socialiste, mais uniquement sur leurs propres forces.

Correspondant LO



nés devraient faire preuve d'un peu moins d'égoïsme et penser un peu aux autres – autrement dit, qu'ils devraient se passer la corde au cou eux-mêmes et se sacrifier pour sauver le reste de leurs collègues du groupe !

Cette argumentation est doublement scandaleuse. D'abord, parce qu'elle tend à faire croire que ce sont les licenciés en puissance qui seraient

direction sur la santé financière du groupe : en brandissant la menace d'une « descente aux enfers » pour les 100 000 salariés restants, Montebourg accreditte l'idée que PSA est à l'agonie, « oubliant » les ventes records de ces dernières années et les 12 milliards d'euros de « sécurité financière » dont le PDG Varin lui-même se vante bruyamment dans la presse économique.

sieur Montebourg, le terme « faire la guerre » « ne paraît pas le bon terme ». C'est peut-être parce que monsieur Montebourg ne risque pas, lui, de devoir pointer à Pôle emploi dans 12 ou 18 mois.

Ce que voudrait le ministre – et tout le gouvernement avec lui, en accord avec le patronat – c'est que le dossier PSA se referme au plus vite, qu'il y ait quelques négociations,

• SNCF – Clermont-Ferrand

Grève des contrôleurs suite à une agression

Vendredi 17 août, les contrôleurs de la région clermontoise ont fait grève en signe de solidarité avec une collègue qui, la veille au soir, avait été agressée et violée par un voyageur.

Le drame a eu lieu dans la cabine réservée aux contrôleurs, dans un TER, sur la ligne Clermont-Le Puy-Saint-Étienne.

Grâce aux témoignages de

voyageurs et aux équipements de vidéosurveillance, la police a pu identifier et arrêter l'auteur, lequel a reconnu les faits pendant sa garde à vue. La victime est une jeune contrôleuse, saisonnière, rattachée au dépôt de Clermont-Ferrand.

Aussitôt connue, cette agression a provoqué la réaction collective des contrôleurs qui se sont mis massivement en grève pour soutenir leur jeune collègue et pour revendiquer d'être plus nombreux

dans les trains.

En effet, cette jeune contrôleuse était seule à bord du TER, sans qu'il y ait au moins un autre contrôleur. Quant aux policiers de la sûreté ferroviaire, on ne les voit guère sur ce genre de ligne : ils sont affectés prioritairement dans les grandes gares et sur les grandes lignes, notamment le Clermont-Ferrand-Paris.

Bien suivie, la grève a fortement perturbé la circulation des trains : une quinzaine de

TER ont été annulés, dont le Clermont-Marseille.

Quant aux syndicats, ils ont été d'une discrétion remarquable face à ce mouvement de grève spontané. Ils n'ont lancé aucun appel et se sont contentés de demander une entrevue avec la direction régionale de la SNCF.

Il y a eu d'autres incidents sur les lignes ferroviaires de la région, suite à des retards et des pannes multiples. Et, bien souvent, ce sont les

contrôleurs qui font les frais d'une situation qui exaspère les voyageurs.

Alors, las d'être pris à partie pour des perturbations dont ils ne sont en rien responsables, les contrôleurs multiplient les demandes de renforcement de leurs effectifs. Mais la direction continue à faire la sourde oreille. C'est elle qui porte une grande part de responsabilité dans le drame survenu.

Correspondant LO

• Éducation nationale

Le compte n'y est pas !

En juillet dernier, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale déclarait : « L'Éducation vient de vivre une véritable saignée ». On peut ajouter que ce n'est pas fini.

Peillon s'est certes vanté d'avoir créé 1 280 postes pour la rentrée de septembre : mille dans l'enseignement primaire et deux cent quatre-vingts dans les collèges et les lycées, mais comme il n'est pas revenu sur les 14 000 suppressions de postes programmées par le précédent gouvernement pour

cette rentrée, on se demande bien comment le ministre réalisera sa promesse de la semaine dernière : « Il n'y aura pas de classe sans professeur. » Forcément, avec ces 12 720 postes d'enseignants passés à la trappe, les classes seront surchargées et on manquera de professeurs. D'autant que, pour cette rentrée, 14 000 emplois aidés ont été eux aussi supprimés dans l'Éducation nationale par l'ancien gouvernement. Suppressions compensées par Peillon pour moins de la moitié.

Le ministre a annoncé sur Europe 1 : « Pour l'année qui

vient (rentrée 2013) et pour les trois ans (rentrées 2014, 2015, 2016), nous allons d'abord recruter autant de professeurs que ceux qui partent à la retraite et nous allons rajouter 10 000 postes par an. » Notons que cela fait 40 000 postes supplémentaires pendant la législature, moitié moins que ce que Sarkozy a supprimés et pas même les 60 000 créations de postes promises par Hollande.

Mais, nouveau tour de prestidigitateur, il annonce la mise au concours de 22 000 postes d'enseignants, censés remplacer tous les départs en retraite

pour la rentrée 2013. Où sont donc passés les 10 000 créations de postes supplémentaires qu'il vient tout juste d'annoncer ? Selon le journal *Les Échos*, ils ne seraient peut-être que 8 000, et une partie d'entre eux seraient des titularisations d'enseignants contractuels. Fort bien pour les contractuels, mais c'est là une façon de « créer des postes » sans embaucher des enseignants supplémentaires !

Décidément Peillon a l'art de jongler avec les chiffres pour tenter d'embrouiller tout un chacun.

Claire DESPLANTES

— Rentrée scolaire, sortie d'argent

Une enquête de l'association Familles de France vient de mettre en évidence le coût de la rentrée pour les parents d'enfants d'âge scolaire. La hausse moyenne des fournitures indispensables à un élève qui entre en sixième est de 2,9 % par rapport à la rentrée 2011. Le ministère, lui, l'avait évaluée à 1,9 %, un peu moins que l'inflation officielle.

Il faut, pour un collégien débutant, déboursier en moyenne près de 200 euros, selon que les achats correspondant à la liste type constituée par l'association sont effectués dans un hypermarché ou non. En effet, les enquêtes relèvent que, si dans les hypermarchés le prix moyen des articles indispensables à un enfant entrant en sixième a baissé de 4,8 %, il a augmenté de 4 % dans les supermarchés et même de 18 % dans les magasins spécialisés en papeterie.

L'enquête est, de plus, fondée sur une liste type qui exclut toute fantaisie. De plus, au cours de la scolarité, la dépense

croît avec le matériel nécessaire, sans compter les achats hors

fournitures basiques, livres, vêtements – souvent renouvelés à la rentrée –, transports, assurances, sorties scolaires... À cela s'ajoute le coût des fournitures particulières, comme les outils indispensables aux jeunes entrant en bac professionnel

Quelle solution pour les

parents aux ressources insuffisantes, surtout lorsqu'il faut équiper plusieurs enfants ? Certes, le gouvernement a décidé d'augmenter de 25 % l'ARS, l'allocation de rentrée scolaire que touchent cette année près de trois millions de familles parmi les plus pauvres, à partir du 21 août. Mais, outre le fait que l'allocation de 388 euros, pour un lycéen, ne couvre pas les frais de rentrée, il reste encore bien des dépenses, au cours de l'année, qui sont à la charge des parents.

On le voit, tant que les écoles, collèges et lycées n'ont pas les budgets pour fournir aux élèves le matériel nécessaire, ce qui serait la moindre des choses, on est loin de l'égalité de traitement entre élèves de tous milieux sociaux, et encore plus loin de l'école gratuite pour tous.

Viviane LAFONT



• Île de La Réunion

Grève de la rentrée

Dans l'île de La Réunion, la rentrée scolaire a eu lieu le lundi 20 août au lieu du jeudi 16. Vingt-deux maires sur vingt-quatre ont fait la grève de la rentrée scolaire pour protester contre la diminution de 50 % des emplois aidés par rapport au premier semestre 2012. Dans les crèches et les écoles, les travailleuses et travailleurs en contrat aidé assurent l'accueil, la restauration, la surveillance et l'entretien. Les maires ont estimé que, sans un renfort de 700 à 1 000 contrats, ils ne peuvent « assurer convenablement l'hygiène et la sécurité » de près de 120 000 enfants d'âge scolaire.

Le ministre de l'Outre-mer, Victorin Lurel, et celui de l'Éducation, Vincent Peillon, ont invoqué la responsabilité

du gouvernement précédent qui a utilisé les deux tiers du quota annuel des contrats au premier semestre et ils ont promis de faire le point fin septembre pour répondre éventuellement aux besoins « dans la mesure des moyens disponibles ».

En attendant, ce sont les

enfants qui vont en payer le prix, et leurs parents qui vont voir supprimer les garderies par exemple. Ce sont aussi les salariés des écoles dont les conditions de travail vont s'aggraver et tous ceux qui vont se retrouver au chômage dans une île qui compte déjà 30 % de chômeurs.

Pour la maintenance, pour l'entretien des locaux, pour la cantine, pour la surveillance, pour l'accompagnement des élèves, les besoins sont innombrables, tout comme le personnel disponible. C'est au gouvernement de créer les emplois nécessaires et c'est urgent !

Sylvie MARÉCHAL

Les étudiants n'échappent pas à la crise

Selon l'Unef, la principale organisation étudiante, pour l'année universitaire 2012-2013, le coût de la vie étudiante va augmenter de 3,7 %, soit près du double de l'inflation. Sont en cause l'augmentation de la nourriture (3,2 %), de l'habillement

(4 %) et bien sûr du logement. Le prix des loyers des logements de petite surface aurait bondi de 10,8 % en un an à Paris, et de 2,3 % en région. Et l'Unef de souligner qu'aujourd'hui près des trois quarts des étudiants (73 %) doivent travailler pour

financer leurs études, alors qu'ils étaient un peu moins de la moitié (46 %) à devoir le faire il y a six ans. C'est sûr que, pour ce qui est de la démocratisation des études supérieures, l'évolution ne va pas dans le bon sens.

S. G.

• Universités Étudier, ça se paye, et cher

Selon le syndicat étudiant l'UNEF, trente universités dépassent les frais de scolarité autorisés.

Les tarifs d'inscription en faculté ou en école d'ingénieur sont déterminés conjointement par les ministres du Budget et de l'Enseignement supérieur. La Sécurité sociale mise à part, ils sont de 181 euros annuels en licence, 250 en master, 380 en doctorat et de 596 en école d'ingénieurs.

Pour détourner la règle, certaines universités proposent des services complémentaires payants, dits facultatifs, qui donnent accès notamment à l'informatique, à la bibliothèque, ainsi qu'à des bases de données. L'UNEF dénonce six universités où les frais dépassent les 400 euros et peuvent aller jusqu'à 800 euros. Par ailleurs, des universités ont inventé les diplômes non reconnus par l'État, pour lesquels les frais peuvent être fixés librement. Ces diplômes foisonnent et peuvent atteindre 9 000 euros pour un master de sciences à Aix-Marseille, ou encore 15 000 euros pour un master de droit à Paris-II.

La ministre de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, n'a pas manqué d'affirmer qu'elle prévoyait de « dépêcher dans les meilleurs délais une mission de l'Inspection générale pour recenser ces pratiques illégales et trouver les voies de leur disparition ». Mais même si cela était, il y aurait toujours la hausse tout à fait légale des frais de scolarité.

L'augmentation des frais de scolarité universitaire est symptomatique de la sélection sociale qui s'opère à l'école et qui s'accroît à l'université. Le président de l'Institut de l'administration des entreprises de Grenoble ne fait pas de détour pour se justifier : « Nous appliquons la loi mais nous n'avons pas envie que nos étudiants aient accès à la formation du pauvre par rapport aux étudiants d'écoles de commerce qui ont déjà accès à ce genre de services. »

Léna PIGALLI